

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 30/03/2026 - 13506 - 2005 B 05219 - 483 815 023 - A.L.M.D. PRODUCTIONS

13506

A.L.M.D.

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan et Resultat	2
Liasse 25 IS RS	12

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A.L.M.D. pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 22 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	15 863,29 Euros
chiffre d'affaires	62 798,35 Euros
résultat net comptable	8 952,30 Euros

Fait à DAMMARTIN-EN-GOELE
Le 16/01/2026

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet SAS FIDUCIAIRE DE LA BRIE

Bilan et Resultat

A.L.M.D.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	6 233,95	6 233,95				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	6 233,95	6 233,95				
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés					22,00	0.32
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	120,00		120,00	0.76	129,00	1.86
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	15 513,88		15 513,88	97.79	6 428,14	92.52
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	229,41		229,41	1.44	369,37	5.31
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	15 863,29		15 863,29	100.00	6 948,51	100.00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	22 097,24	6 233,95	15 863,29	100.00	6 948,51	100.00

A.L.M.D.

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	3 000,00	18,91	3 000,00	43,18
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	300,00	1,89	300,00	4,32
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	170,57	1,07	-5 964,65	-85,83
Résultat de l'exercice	8 952,30	56,43	6 135,22	88,30
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	12 422,87	78,31	3 470,57	49,94
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	911,53	5,74	1 513,66	21,78
. Associés	37,89	0,23	621,45	8,94
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720,00	4,54	852,00	12,26
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 771,00	11,16	490,83	7,05
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	3 440,42	21,69	3 477,94	50,04
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	15 863,29	100,00	6 948,51	100,00

A.L.M.D.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	62 798,35		62 798,35	100,00	54 585,40	100,00	8 213		15,05	
Chiffres d'Affaires Nets	62 798,35		62 798,35	100,00	54 585,40	100,00	8 213		15,05	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			0,12	0,00	75,31	0,14	-75		100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			62 798,47	100,00	54 660,71	100,14	8 138		14,89	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			30 461,12	48,51	27 699,93	50,74	2 762		9,97	
Impôts, taxes et versements assimilés			563,00	0,90	283,00	0,52	280		98,94	
Salaires et traitements			8 549,00	13,61	1 215,50	2,23	7 334		603,62	
Charges sociales			13 919,71	22,16	19 175,17	35,13	-5 256		27,40	
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			402,40	0,64	0,80	0,00	402		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			53 895,23	85,82	48 374,40	88,62	5 521		11,41	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 903,24	14,18	6 286,31	11,52	2 617		41,63	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			59,65	0,09	23,86	0,04	36		156,52	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			59,65	0,09	23,86	0,04	36		156,52	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			10,59	0,02	14,95	0,03	-4		28,56	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			10,59	0,02	14,95	0,03	-4		28,56	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			49,06	0,08	8,91	0,01	41		512,50	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			8 952,30	14,26	6 295,22	11,53	2 657		42,21	

A.L.M.D.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			160,00	0.29	-160	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			160,00	0.29	-160	-100.00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-160,00	-0.28	160	-100.00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	62 858,12	100.10	54 684,57	100.18	8 174	14.95
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	53 905,82	85.84	48 549,35	88.94	5 356	11.03
RÉSULTAT NET	8 952,30	14.26	6 135,22	11.24	2 817	45.92
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

A.L.M.D.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
218200 Matériel de transport	6 233,95	6 233,95	4 347,50	27,40
218300 Matériel de bureau et informatique	4 347,50		1 886,45	11,89
281820 Matériel de transport	1 886,45		-4 347,50	-27,39
281830 Matériel de bureau et informatique		4 347,50	-1 886,45	-11,88
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	6 233,95	6 233,95		
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
411000 Clients				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	120,00		120,00	0,76
445670 Crédit de TVA à reporter				
445860 TVA sur factures non parvenues	120,00		120,00	0,76
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	15 513,88		15 513,88	97,79
503000 Actions	500,00		500,00	3,15
503001 BRED OPTILIBRE	15 013,88		15 013,88	94,64
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	229,41		229,41	1,44
512001 bred	229,41		229,41	1,44

A.L.M.D.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	15 863,29		15 863,29	100.00	6 948,51	100.00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	22 097,24	6 233,95	15 863,29	100.00	6 948,51	100.00

A.L.M.D.

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	3 000,00	18,91	3 000,00	43 18
101000 Capital	3 000,00	18 91	3 000,00	43 18
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	300,00	1,89	300,00	4,32
106100 Réserve légale	300,00	1 89	300,00	4 32
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	170,57	1,07	-5 964,65	85,83
110000 Report à nouveau - solde créditeur	170,57	1,07		
119000 Report à nouveau - solde débiteur			-5 964,65	-85,83
Résultat de l'exercice	8 952,30	56,43	6 135,22	88,30
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	12 422,87	78,31	3 470,57	49 94
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	911,53	5,74	1 513,66	21 78
168001 168001	911,53	5,74	1 513,66	21 78
. Associés	37,89	0,23	621,45	8 94
455001 Compte courant	37,89	0,23	621,45	8 94
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720,00	4,54	852,00	12 26
401000 Fournisseurs				
408100 Fournisseurs	720,00	4,54	720,00	10 36
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 771,00	11,16	490,83	7 05
445500 Taxes sur le CA à décaisser	1 771,00	11 16		
445720 TVA COLLECTEE			490,83	7 05
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				

A.L.M.D.

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Autres dettes					
Instruments financiers à terme					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL(IV)	3 440,42	21,89	3 477,94	50,04
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)				
	TOTAL PASSIF (I à V)	15 863,29	100,00	6 948,51	100,00

A.L.M.D.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	62 798,35		62 798,35	100,00		54 585,40	100,00		8 213	15,05	
706005 PRESTATIONS 5.50	24 086,81		24 086,81	38,35		30 137,29	55,21		-6 051	20,07	
706020 PRESTATIONS 20%	38 711,54		38 711,54	61,64		24 448,11	44,79		14 263	58,34	
Chiffres d'Affaires Nets	62 798,35		62 798,35	100,00		54 585,40	100,00		8 213	15,05	
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits			0,12	0,00		75,31	0,14		-75	100,00	
758000 Indemnites et autres produits			0,12	0,00		75,31	0,14		-75	100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			62 798,47	100,00		54 660,71	100,14		8 138	14,89	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			30 461,12	48,51		27 699,93	50,74		2 762	9,97	
606200 CARBURANT			308,79	0,49		299,86	0,55		9	3,01	
606300 Fournitures d entretien et petit equip			1 395,82	2,22		517,52	0,95		878	169,83	
611000 Sous-traitance generale			10 838,61	17,26		8 361,56	15,32		2 477	29,63	
613200 Locations immobilieres			12 208,89	19,44		11 608,72	21,27		600	5,17	
613500 Locations mobilieres						697,43	1,28		-697	-100,00	
615510 ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT			222,13	0,35					222	N/S	
616100 Multirisques			1 315,90	2,09		1 201,84	2,20		114	9,49	
622600 Honoraires			1 080,00	1,72		1 235,15	2,26		-155	12,54	
622700 Frais d'actes et de contentieux			37,52	0,06					37	N/S	
625100 Voyages et déplacements			708,67	1,13		1 579,38	2,89		-871	-55,15	
625600 Missions			461,90	0,73		213,46	0,39		248	116,43	
626000 Frais postaux et de télécomm			1 176,60	1,87		1 288,42	2,36		-112	-8,69	
626200 AFFRANCHISSEMENT			85,62	0,14		42,78	0,08		43	102,38	
627000 Services bancaires et assim.			620,67	0,99		653,81	1,20		-33	-5,04	
Impôts, taxes et versements assimilés			563,00	0,90		283,00	0,52		280	98,94	
635110 Contribution economique territoriale			563,00	0,90		283,00	0,52		280	98,94	
Salaires et traitements			8 549,00	13,61		1 215,50	2,23		7 334	603,62	
641100 Salaires appointements			8 549,00	13,61		1 215,50	2,23		7 334	603,62	
Charges sociales			13 919,71	22,16		19 175,17	35,13		-5 256	27,40	
645210 CHARGES TESE			4 510,50	7,18		1 700,00	3,11		2 810	165,29	
645700 RETRAITE			330,00	0,53		330,00	0,60		0,00	0,00	
645900 GUSO			5 235,11	8,34		12 345,24	22,62		-7 110	57,58	
646100 RSI			2 510,00	4,00		2 003,82	3,67		507	25,31	
646300 PREVOYANCE			1 334,10	2,12		2 796,11	5,12		-1 462	52,28	
Dotations aux amortissements sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			402,40	0,64		0,80	0,00		402	N/S	
658000 Penalites et autres charges			2,53	0,00		0,80	0,00		2	N/S	
658200 Penalites, amendes fiscales et penales			399,87	0,64					399	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			53 895,23	85,82		48 374,40	88,62		5 521	11,41	

A.L.M.D.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 903,24	6 286,31	2 617	41,63
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	59,65	23,86	36	156,52
764000 Revenus valeurs mobil. placement	59,65	23,86	36	156,52
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	59,65	23,86	36	156,52
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	10,59	14,95	-4	-28,56
661100 Intérêts des emprunts et dettes	10,59	14,95	-4	-28,56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	10,59	14,95	-4	-28,56
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	49,06	8,91	41	512,50
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	8 952,30	6 295,22	2 657	42,21
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		160,00	-160	100,00
671200 671200		160,00	-160	100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		160,00	-160	100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-160,00	160	100,00
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	62 858,12	54 684,57	8 174	14,95
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	53 905,82	48 549,35	5 356	11,03
RÉSULTAT NET	8 952,30	6 135,22	2 817	45,92
Bénéfice		Bénéfice		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Liasse 25 IS RS

Formulaire obligatoire (art. 102, septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>A.L.M.D.</u>				Neant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>6 SQUARE DES GAUDONNES 92500 RUEIL MALMAISON</u>																			
SIRET <table><tr><td>4</td><td>8</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>0</td><td>2</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>				4	8	3	8	1	5	0	2	3	0	0	0	1	3		
4	8	3	8	1	5	0	2	3	0	0	0	1	3						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>															
				Exercice N clos le <u>31/12/2025</u>															
ACTIF				Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012															
		Autres *	014	016															
	Immobilisations corporelles *	028	6 234	030	6 234														
	Immobilisations financières * (1)	040		042															
Total I (5)			044	6 234	048	6 234													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052															
		Marchandises *	060	062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070															
		Autres * (3)	072	120	074	120													
	Valeurs mobilières de placement		080	15 514	082	15 514													
	Disponibilités		084	229	086	229													
	Charges constatées d'avance *		092	094															
Total II			096	15 863	098	15 863													
Total général (I + II)			110	22 097	112	6 234	114	15 863											
PASSIF						Exercice N 1	NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	3 000														
	Écarts de réévaluation			124															
	Réserve légale			126	300														
	Reserves réglementées *			130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131	132														
	Report à nouveau			134	171														
	Résultat de l'exercice			136	8 952														
	Subventions d'investissement			137															
	Provisions réglementées			140															
Total I			142	12 423															
Provisions pour risques et charges			Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	912														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	720														
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	1 771														
	Comptes courants d'associés			173	38														
	Autres dettes			175															
	Produits constatés d'avance			174															
Total III			176	3 440															
Total général (I + II + III)			180	15 863															
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	305														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182															
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2025

Formulaire obligatoire (article 902 du RGPS) Avis du Code général d'imposition		Designation de l'entreprise : <u>A.L.M.D.</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR		N° de l'IR		Exercice clos le 31/12/2025		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				200			210			
	Production vendue		Bicn SERVICES *		215			214			
			dont export et livraisons intra-communautaires		217			218	62	198	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *							224			
	Subventions d'exploitations reçues							226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits							230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	62	798	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							240			
	Variation de stocks (marchandises) *							246			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							248			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							250			
	Autres charges externes *		(dont crédit-bail - mobilier)					252	30	461	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CPE et CAAT)		254	563		256		563	
	Remunerations du personnel *							258		8	549
	Charges sociales (cf. annexe 380)							262		13	920
Dotations aux amortissements *							264				
		dont amortissement du fonds de commerce					266				
Dotations aux provisions							268				
Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		270			272		402		
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		274			276				
Total des charges d'exploitation (II)							278	53	895		
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							280		8	903	
Produits financiers (III)		290	60				294		11		
Charges financières (IV)							296				
Produits exceptionnels (V)							300				
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		342			344				
		(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348			350				
Impôt sur les bénéfices *		(VII)					352				
2. BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + V) - Charges (II + IV + VI + VII)							354	8	952		
B – RÉSULTAT FISCAL											
Reporte le bénéfice comptable col. 1 - le déficit comptable col. 2				312	8	952	314				
Régularisations	Remunerations et avantages personnels non déductibles *						316				
	Amortissements excédentaires (art. 39 I CGI) et autres amortissements non déductibles						318				
	Provisions non déductibles *						322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324	400			
	Divers * (dont intérêts excédentaires des crédits d'associés)		326				328				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de le vice d'option						330				
	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 septies D))		332				334				
	Charges d'entretien à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						336				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						338					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						340				
	Entreprises nouvelles (I) (seuils)		342				344				
	JEI (II) (seuils A)		346				348				
	ZRD (III) (seuils B)		350				352				
	ZFR (IV) (seuils C)		354				356				
	ZPAC (V) (seuils D)		360				362				
	ZPAC (VI) (seuils E)		364				366				
	ZPAC (VII) (seuils F)		370				372				
	ZPAC (VIII) (seuils G)		376				378				
	ZPAC (IX) (seuils H)		382				384				
ZPAC (X) (seuils I)		388				390					
ZPAC (XI) (seuils J)		394				396					
ZPAC (XII) (seuils K)		400				402					
ZPAC (XIII) (seuils L)		406				408					
ZPAC (XIV) (seuils M)		412				414					
ZPAC (XV) (seuils N)		418				420					
ZPAC (XVI) (seuils O)		424				426					
ZPAC (XVII) (seuils P)		430				432					
ZPAC (XVIII) (seuils Q)		436				438					
ZPAC (XIX) (seuils R)		442				444					
ZPAC (XX) (seuils S)		448				450					
ZPAC (XXI) (seuils T)		454				456					
ZPAC (XXII) (seuils U)		460				462					
ZPAC (XXIII) (seuils V)		466				468					
ZPAC (XXIV) (seuils W)		472				474					
ZPAC (XXV) (seuils X)		478				480					
ZPAC (XXVI) (seuils Y)		484				486					
ZPAC (XXVII) (seuils Z)		490				492					
ZPAC (XXVIII) (seuils AA)		496				498					
ZPAC (XXIX) (seuils AB)		502				504					
ZPAC (XXX) (seuils AC)		508				510					
ZPAC (XXXI) (seuils AD)		514				516					
ZPAC (XXXII) (seuils AE)		520				522					
ZPAC (XXXIII) (seuils AF)		526				528					
ZPAC (XXXIV) (seuils AG)		532				534					
ZPAC (XXXV) (seuils AH)		538				540					
ZPAC (XXXVI) (seuils AI)		544				546					
ZPAC (XXXVII) (seuils AJ)		550				552					
ZPAC (XXXVIII) (seuils AK)		556				558					
ZPAC (XXXIX) (seuils AL)		562				564					
ZPAC (XL) (seuils AM)		568				570					
ZPAC (XLI) (seuils AN)		574				576					
ZPAC (XLII) (seuils AO)		580				582					
ZPAC (XLIII) (seuils AP)		586				588					
ZPAC (XLIV) (seuils AQ)		592				594					
ZPAC (XLV) (seuils AR)		600				602					
ZPAC (XLVI) (seuils AS)		606				608					
ZPAC (XLVII) (seuils AT)		612				614					
ZPAC (XLVIII) (seuils AU)		618				620					
ZPAC (XLIX) (seuils AV)		624				626					
ZPAC (L) (seuils AW)		630				632					
ZPAC (LI) (seuils AX)		636				638					
ZPAC (LII) (seuils AY)		642				644					
ZPAC (LIII) (seuils AZ)		648				650					
ZPAC (LIV) (seuils BA)		654				656					
ZPAC (LV) (seuils BB)		660				662					
ZPAC (LVI) (seuils BC)		666				668					
ZPAC (LVII) (seuils BD)		672				674					
ZPAC (LVIII) (seuils BE)		678				680					
ZPAC (LIX) (seuils BF)		684				686					
ZPAC (LX) (seuils BG)		690				692					
ZPAC (LXI) (seuils BH)		696				698					
ZPAC (LXII) (seuils BI)		702				704					
ZPAC (LXIII) (seuils BJ)		708				710					
ZPAC (LXIV) (seuils BK)		714				716					
ZPAC (LXV) (seuils BL)		720				722					
ZPAC (LXVI) (seuils BM)		726				728					
ZPAC (LXVII) (seuils BN)		732				734					
ZPAC (LXVIII) (seuils BO)		738				740					
ZPAC (LXIX) (seuils BP)		744				746					
ZPAC (LXX) (seuils BQ)		750				752					
ZPAC (LXXI) (seuils BR)		756				758					
ZPAC (LXXII) (seuils BS)		762				764					
ZPAC (LXXIII) (seuils BT)		768				770					
ZPAC (LXXIV) (seuils BU)		774				776					
ZPAC (LXXV) (seuils BV)		780				782					
ZPAC (LXXVI) (seuils BW)		786				788					
ZPAC (LXXVII) (seuils BX)		792				794					
ZPAC (LXXVIII) (seuils BY)		800				802					
ZPAC (LXXIX) (seuils BZ)		806				808					
ZPAC (LXXX) (seuils CA)		812				814					
ZPAC (LXXXI) (seuils CB)		818				820					
ZPAC (LXXXII) (seuils CC)		824				826					
ZPAC (LXXXIII) (seuils CD)		830				832					
ZPAC (LXXXIV) (seuils CE)		836				838					
ZPAC (LXXXV) (seuils CF)		842				844					
ZPAC (LXXXVI) (seuils CG)		848				850					
ZPAC (LXXXVII) (seuils CH)		854				856					
ZPAC (LXXXVIII) (seuils CI)		860				862					
ZPAC (LXXXIX) (seuils CJ)		866				868					
ZPAC (LXXXX) (seuils CK)		872				874					
ZPAC (LXXXXI) (seuils CL)		878				880					
ZPAC (LXXXXII) (seuils CM)		884				886					
ZPAC (LXXXXIII) (seuils CN)		890				892					
ZPAC (LXXXXIV) (seuils CO)		896				898					
ZPAC (LXXXXV) (seuils CP)		902				904					
ZPAC (LXXXXVI) (seuils CQ)		908				910					
ZPAC (LXXXXVII) (seuils CR)		914				916					
ZPAC (LXXXXVIII) (seuils CS)		920				922					
ZPAC (LXXXXIX) (seuils CT)		926				928					
ZPAC (LXXXXX) (seuils CU)		932				934					
ZPAC (LXXXXXI) (seuils CV)		938				940					
ZPAC (LXXXXXII) (seuils CW)		944				946					
ZPAC (LXXXXXIII) (seuils CX)		950				952					
ZPAC (LXXXXXIV) (seuils CY)		956				958					
ZPAC (LXXXXXV) (seuils CZ)		962									

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

PAGE FIVE CONTINUED January 2025

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 248 bis 1A, 2101 et 2480 du C.G. Jondure un état établi selon le même modèle indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire dérogatoire article 982-322 bis
Afin d'être prise en compte

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Designation de l'entreprise		A.L.M.D.		Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice	
Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	601	606
	Dont majorations exceptionnelles de 40 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	621	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	631	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	681	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres immobilisations incorporelles	700	705			
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Inst. techniques mat. et outillage	740	745			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL		770	775		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
2					
4					
5					
6					
7					
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	43 385		
Déficits transférés de plein droit (article 209-B-2 du CGI)		982 bis			
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter			
Déficits imputés		983	9 352		
Déficits reportables		984	34 033		
Déficits de l'exercice		960			
Total des déficits restant à reporter		970	34 033		
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		481			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		425			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		427			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		480	3 844		
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		426			
N° du centre de gestion agréé		368			
Montant de la TVA collectée		574	9 061		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	3 545		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399			
Aides perçues avant donne droit à la réduction d'impôt prévue au 1 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397			

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-VOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise : A.L.M.D. Néant ☐*

Exercice ouvert le 01/01/2025 et clos le 31/12/2025 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376	1,00
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	62 798
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	108	62 798

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	1 705
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	16 548
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	12 209
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	402
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	30 864

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	31 934
---	-----	--------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	31 934
--	-----	--------

SAGE Expert-comptable Janvier 2025

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ☒ 020 ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) Effectifs au sens de la CVAE *

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)

Période de référence / / / /

Date de cessation / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Exercice clos le

31/12/2025

SIREN

(1) Néant ☐ *

4 8 3 8 1 5 0 2 3

Dénomination de l'entreprise

A.L.M.D.

Adresse (voie)

6 SQUARE DES GAUDONNES

Code postal

92500

Ville

RUEIL MALMAISON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom de famille	LAURENCE	Prénom(s)	DELILLE
Nom d'usage	DOE SAGNE LIMA	% de détention	51,20	Nb de parts ou actions	51
Naissance:	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Titre (2)	M	Nom de famille	DOE SAGNE LIMA	Prénom(s)	DELILLE
Nom d'usage		% de détention	48,80	Nb de parts ou actions	48
Naissance:	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant [x] *

Exercice clos le

31/12/2025

SIREN

4 8 3 8 1 5 0 2 3

Dénomination de l'entreprise

A.L.M.D.

Adresse (voie)

6 SQUARE DES GAUDONNES

Code postal

92500

Ville

RUEIL MALMAISON

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

		N° 2065-SD 2025	
IMPOT SUR LES SOCIETES		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Télécharger le formulaire	
Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025
		Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovante, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime spécial de taxation au tonnage, art. 266-B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SIRET : 4 8 3 8 1 5 0 2 3 0 0 0 1 3		Mét :	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales : désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées (art 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Jeunes entreprises innovantes art 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Entreprise nouvelle art 44 sexies		Zone franche d'activité nouvelle génération art 44 quaterdecies	
France Ruralité Revitalisation FRR art 44 quinquies A		Zone de restructuration de la défense, art 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur art 44 octies A	
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		Zone de revitalisation rurale, art 44 quinquies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de développement prioritaire art 44 septdecies	
		Société d'investissement immobilier cotée	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif art 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil	
SAS FIDUCIAIRE DE LA BRIE 10, rue de la République 92500 RUEIL MALMAISON Tél : 01 47 70 20 20		Tél :	
CGA/OMGA		Viseur conventionné	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné		Identité du déclarant	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Date	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Lieu RUEIL MALMAISON	
Prestataire		Qualité et nom du signataire	
		Signature	

Formulaire obligatoire
l'art 223 du Code général des impôts

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2025

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSEMBLÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même a			payées par un établissement chargé du service des titres b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e					
				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI *				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis ⁽⁴⁾						Total (a à h)			
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI) * SARL, tous les associés, * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8		
CLIQUE DES SAUTONS LIRA		51	2025	8 549					
6 SQUARE DES GAUDONNES 92500 RUEIL-MALMAISON									
FIDUCIAIRE DES SAUTONS LIRA		49							
6 SQUARE DES GAUDONNES 92500 RUEIL-MALMAISON									
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice							
		MVLT restant à reporter							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

2025 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes) (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer sur un feuillet séparé l'identification opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
6.3 soumettre par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 4 du CUI							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice 7a imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

SAOE Experts-comptables Janvier 2025

ALMD
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 3 000 €
Siège Social 6, square des GAUDONNES
92500 RUEIL MALMAISON

SIRET 483 815 023 00013
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt six
Le 01 février
À 15 heures

Les associés de ALMD société à responsabilité limitée au capital de €. 3 000 divisé en 100 parts sociales de 30 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire Annuelle, 6, square des GAUDONNES - 92500 RUEIL MALMAISON sur la convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence du gérant.

Le Président constate la présence de :

MME DOS SENTOS LIMA Cécile
Propriétaire de cinquante et une PARTS, ci 51 PARTS

M. DOS SENTOS LIMA Alexandre
Propriétaire de quarante neuf PARTS, ci 49 PARTS

Le président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos le 31/12/2025 fait ressortir un **bénéfice** de 8 952. €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- À la réserve légale, pour un montant de 0 €,
- Au report à nouveau pour un montant de 8 952 €
- En dividende pour un montant de 0 €

Nous vous informons que vous avez la possibilité d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 21% prévu à l'article 117 quater du code général des impôts, en notifiant par écrit votre décision à la société avant la mise en paiement des dividendes.

Nous vous informons :

- Qu'en cas d'option pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 18%, tous les dividendes perçus seront expressément exclus du bénéfice de l'abattement de 40% et de l'abattement fixe annuel, et d'autre part qu'ils n'ouvriront pas droit au crédit d'impôts plafonné à 115 € ou 230 € selon la situation de famille, et que le bénéfice de la déduction du revenu imposable de la cote part de la CSG déductible (5,80%) sera perdue ;
- Que lorsque l'option est partielle, les revenus n'ayant pas fait l'objet de l'option et qui se trouvent imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont expressément exclus de l'abattement de 40%, de l'abattement annuel et du bénéfice du crédit d'impôt de 115 € ou de 230€.

Nous vous informons également qu'à défaut de manifester votre intention d'opter dans le délai prescrit, vous serez réputés avoir implicitement pris la décision de vous placer sous le régime d'imposition de l'impôt sur le revenu au barème progressif.

En toute hypothèse, ces dividendes sont, en outre, assujettis sur leur montant brut aux prélèvements sociaux au taux de 12,3 % ; étant précisé toutefois, qu'en cas d'option pour le prélèvement libératoire de l'article 117 quater du CGI, la cote part de contribution sociale généralisée à hauteur de 5,8% n'est pas déductible du revenu imposable de l'année de son paiement. Ces prélèvements sociaux sont prélevés à la source par la société distributrice, déclarés sur l'imprimé 2777 et payés par celle-ci au trésor dans les 15 premiers jours du mois suivant celui du paiement du dividende.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, approuve la convention indiquée.

L'intéressé n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

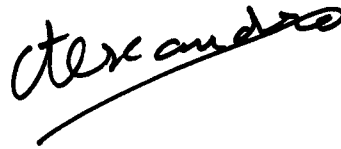
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents ou leur mandataire.

La GERANCE

MME DOS SENTOS LIMA Cécile



M. DOS SENTOS LIMA Alexandre



ALMD
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 3 000 €
Siège Social 6, square des GAUDONNES
92500 RUEIL MALMAISON
SIRET 483 815 023 00013

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 01 février 2026**

Madame, monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTAT – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et les méthodes comptables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 62 798 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 8 549 euros et les cotisations sociales et avantages sociaux s'élèvent à 13 920 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 53 895 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 6 286 euros.

Après prise en compte du résultat financier l'exercice clos le 31 décembre 2025 se traduit par un **bénéfice** de 8 952 euros avant impôts.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à la somme de 8 952 de la façon suivante :

- | | |
|--|------------|
| ▪ A la réserve légale, pour un montant | de 0 € |
| ▪ Au report à nouveau pour un montant | de 8 952 € |
| ▪ En dividende pour un montant | de 0 € |

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que des distributions de dividende ont été effectuées au cours des trois derniers exercices.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

Activité en matière de recherche et développement :

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La GERANCE.

